

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 658 315

(21) N° d'enregistrement national :
90 01742

(51) Int Cl⁵ : G 02 F 1/01

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 14.02.90.

(30) Priorité :

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : 16.08.91 Bulletin 91/33.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(71) Demandeur(s) : ETAT FRANCAIS, représenté par le Ministre Délégué des Postes Télécommunications et de l'Espace (Centre National d'Etudes des Télécommunications) — FR.

(72) Inventeur(s) : Rivière Luc.

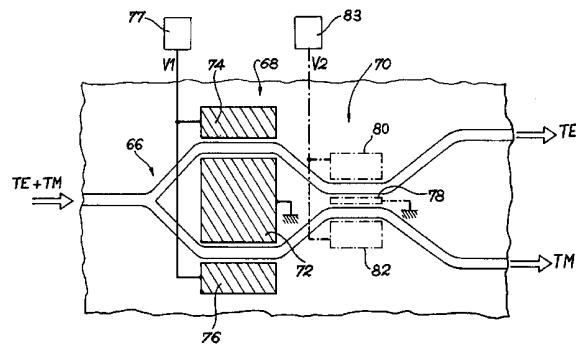
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : Brevatome.

(54) Séparateur de polarisations pour lumière guidée.

(57) Ce séparateur est par exemple réalisé sur LiNbO₃ : Ti en coupe X, propagation Z et comprend, en série, un embranchement en Y passif (66), un déphaseur actif (68) et un coupleur directif (70) indépendant de la polarisation, apte à constituer un coupleur 3 dB. Ainsi, lorsqu'on envoie à l'entrée de l'embranchement en Y une onde lumineuse et que le coupleur constitue un coupleur 3dB, on obtient les modes TM et TE de l'onde d'entrée respectivement aux sorties du coupleur en polarisant convenablement le déphaseur.

Application aux capteurs à fibres optiques et à la transmission cohérente d'informations par fibres optiques non-modes.



FR 2 658 315 - A1



SEPARATEUR DE POLARISATIONS POUR LUMIERE GUIDEES

DESCRIPTION

5 La présente invention concerne un séparateur de polarisations pour lumière guidée.

Elle trouve des applications en Optique Intégrée, par exemple dans le domaine des capteurs à fibres optiques ou dans le domaine de la transmission cohérente d'informations par fibres optiques monomodes, 10 domaines dans lesquels l'état de polarisation des ondes optiques utilisées est un paramètre très important.

Dans ces domaines, les séparateurs de polarisations ("polarization beam splitters" selon la 15 terminologie anglo-saxonne) sont des dispositifs essentiels qui permettent la séparation spatiale des modes transverse-électrique TE et transverse-magnétique TM des ondes optiques utilisées.

On connaît déjà divers séparateurs de 20 polarisation pour lumière guidée, réalisés sur des matériaux uniaxes électro-optiques et en particulier sur $\text{LiNbO}_3 : \text{Ti}$.

Sur ce dernier matériau dont les axes cristallographiques sont classiquement notés X, Y et Z, 25 les axes X et Y correspondant tous deux à l'indice ordinaire du matériau tandis que l'axe Z correspond à l'indice extraordinaire de ce matériau, on a déjà réalisé :

- des coupleurs directionnels dans des 30 configurations de propagation suivant l'axe X ou suivant l'axe Y (voir le document (1) qui, comme les autres documents cités par la suite, est mentionné à la fin de la présente description),

- des dispositifs utilisant des techniques 35 d'interférence à deux modes (voir le document (2)),

- des structures à embranchements en Y (voir le document (3)), et

- des séparateurs comportant des parties de guide d'onde à ions échangés (voir le document (4)).

5 On connaît aussi par le document (5), un séparateur de polarisations qui est schématiquement représenté sur la figure 1.

10 Ce séparateur connu comprend un déphaseur 2 qui relie l'un à l'autre deux coupleurs directifs 3dB portant les références 4 et 6.

15 En polarisant convenablement ce séparateur connu, on peut obtenir respectivement aux deux sorties 8 et 10 du coupleur 6 les modes TE et TM d'une onde lumineuse d'entrée qui arrive à l'une 12 des deux entrées du coupleur 4.

Ce séparateur connu présente des inconvénients :

20 - il nécessite un interféromètre de Mach-Zehnder employant un déphaseur de type passif, qui introduit, entre les guides, un déphasage identique pour les deux polarisations TE et TM, un tel déphaseur passif étant par exemple obtenu par modification locale de la largeur d'un guide optique comme on le verra par la suite, et

25 - il ne permet pas de supprimer les déphasages qui se produisent entre les deux ondes de sortie des coupleurs 4 et 6 lorsqu'on agit sur ces derniers, supposés actifs, pour les mettre dans l'état 3dB.

30 La présente invention a pour but de remédier à ces inconvénients.

A cet effet, le séparateur objet de la présente invention comporte en entrée, non pas un coupleur 3dB, mais un embranchement en Y ("Y-junction" 35 selon la terminologie anglo-saxonne).

De façon précise, la présente invention a pour objet un séparateur de polarisations pour lumière guidée, réalisé sur un substrat, séparateur caractérisé en ce qu'il comprend :

- 5 - un embranchement en Y passif, à une entrée et deux sorties, apte à séparer en deux ondes de même amplitude et en phase entre elles, une onde lumineuse d'entrée qui arrive à l'entrée de l'embranchement en Y et qui est une combinaison de deux modes optiques 10 guidés, à savoir un mode transverse électrique TE et un mode transverse magnétique TM,
- un déphaseur actif à deux bras ayant respectivement deux entrées, qui prolongent respectivement les deux sorties de l'embranchement en 15 Y, et deux sorties, ce déphaseur étant apte à induire un déphasage F du mode TE qui se propage dans un des bras par rapport au mode TE qui se propage dans l'autre bras et un déphasage -F du mode TM qui se propage dans ledit bras par rapport au mode TM qui se propage dans 20 ledit autre bras, le substrat étant fait d'un matériau qui permet d'induire des variations opposées DN et -DN respectivement sur l'indice de réfraction associé au mode TE et sur l'indice de réfraction associé au mode TM, et
- 25 - un coupleur directif indépendant de la polarisation, apte à constituer un coupleur 3 dB et ayant deux entrées, qui prolongent respectivement les deux sorties du déphaseur, et deux sorties, de sorte que, lorsque le coupleur constitue un coupleur 30 3 dB, on obtient le mode TM de l'onde d'entrée à l'une des deux sorties du coupleur et le mode TE de cette onde d'entrée à l'autre sortie du coupleur en polarisant convenablement le déphaseur.

Ainsi, dans la présente invention,

- 35 - on évite l'utilisation d'un déphaseur

passif, identique pour les deux polarisations TE et TM,
et

- lorsque le coupleur de sortie est un coupleur actif afin qu'on puisse le mettre dans un état 5 3dB par polarisation convenable de ce coupleur, on peut compenser le déphasage indésirable qui apparaît alors entre les deux sorties de ce coupleur, en ajustant convenablement la polarisation du déphaseur.

Le coupleur utilisé dans la présente 10 invention peut être un coupleur directif 3dB passif, indépendant de la polarisation.

Mais, de préférence, ce coupleur est actif, 15 afin de pouvoir le placer dans un état 3dB au cas où il ne serait pas exactement dans cet état en l'absence de polarisation.

Le déphaseur utilisé dans la présente invention peut avoir une structure push-pull.

Le séparateur objet de la présente invention 20 peut être muni de moyens de commande permettant de commuter les modes TM et TE respectivement obtenus aux sorties du coupleur.

Les variations des indices de réfraction respectivement associés au mode TE et au mode TM peuvent être induites par un effet électro-optique.

Selon un mode de réalisation particulier du séparateur objet de l'invention, le matériau du substrat est choisi parmi les matériaux appartenant au groupe de symétrie cristalline trigonal 3 \bar{m} , le matériau du substrat étant ainsi un matériau uniaxe 25 électro-optique ayant trois axes cristallographiques X, Y, Z perpendiculaires les uns aux autres, les axes X et Y correspondant tous deux à l'indice ordinaire No du matériau tandis que l'axe Z correspond à l'indice extraordinaire Ne de ce matériau, la face du substrat, sur laquelle est formé le séparateur, est 30 35

perpendiculaire à l'un des axes X et Y et le séparateur est formé de telle façon que la lumière guidée se propage parallèlement à l'axe Z dans ce séparateur.

5 Dans le groupe mentionné ci-dessus, on peut choisir LiNbO₃.

On réalise alors le séparateur sur LiNbO₃ propagation Z, coupe X ou coupe Y ("X-cut or Y-cut, Z-propagating LiNbO₃" selon la terminologie anglo-saxonne) -voir document (6).

10 Une telle configuration permet une réduction importante de la biréfringence modale et simplifie la conception des électrodes du séparateur, par rapport aux configurations en propagation X ou en propagation
15 Y.

L'embranchement en Y, le déphaseur et le coupleur peuvent alors être réalisés par diffusion locale de Ti, échange ionique ou implantation, dans LiNbO₃.

20 La présente invention sera mieux comprise à la lecture de la description d'exemples de réalisation donnés ci-après à titre purement indicatif et nullement limitatif, en référence aux dessins annexés sur lesquels :

25 - la figure 1 est une vue schématique d'un séparateur de polarisations connu et a déjà été décrite,

- la figure 2 est une vue en coupe schématique d'un matériau utilisable dans la présente
30 invention,

35 - la figure 3 est une vue de dessus schématique d'une structure comprenant en série un embranchement en Y, un déphaseur mixte et un coupleur directif, permettant l'analyse théorique de l'invention,

- la figure 4 est une vue de dessus schématique et partielle d'un déphaseur actif,
 - la figure 5 est une vue de dessus schématique et partielle d'un déphaseur passif,
 - 5 - la figure 6 est une vue de dessus schématique et partielle d'un déphaseur mixte,
 - la figure 7 représente une partie du diagramme de commande d'un coupleur directif utilisable dans la présente invention,
 - 10 - la figure 8 est une vue de dessus schématique d'un mode de réalisation particulier du séparateur de polarisations objet de la présente invention,
 - la figure 9 illustre schématiquement la possibilité de réaliser un séparateur conforme à l'invention sur un matériau du genre LiNbO_3 en coupe X, propagation Z,
 - 15 - la figure 10 illustre schématiquement la possibilité de réaliser un séparateur conforme à l'invention sur un matériau du genre LiNbO_3 en coupe Y, propagation Z,
 - 20 - la figure 11 est une vue en coupe schématique d'un autre matériau utilisable dans la présente invention.
- 25 La figure 2 est une vue en coupe schématique d'un substrat 14 fait d'un matériau uniaxe électro-optique sur lequel il est possible de réaliser un séparateur conforme à la présente invention.
- 30 Ce matériau a trois axes cristallographiques X, Y et Z.
- Chacun de ces axes est perpendiculaire aux deux autres.
- 35 De plus, chacun des axes X et Y correspond à l'indice ordinaire N_o du matériau tandis que l'axe Z correspond à l'indice extraordinaire N_e de ce matériau.

La face 16 du substrat 14, sur laquelle le séparateur est réalisé, est perpendiculaire soit à l'axe X soit à l'axe Y.

5 Dans le cas de la figure 2, le séparateur est réalisé sur une face qui est perpendiculaire à l'axe X.

On voit sur cette figure 2 une partie 18 d'un guide d'onde que comporte le séparateur et qui est réalisé par diffusion localisée d'une matière appropriée, par échange ionique ou par implantation, 10 dans le substrat 14.

Le champ électrique E d'une onde lumineuse qui arrive dans le séparateur est, de façon classique, considéré comme la somme de deux modes TE et TM perpendiculaires l'un à l'autre et perpendiculaires à 15 la direction de propagation de l'onde lumineuse qui, dans le cas présent, est parallèle à l'axe Z.

De plus, on sait que le mode TE est parallèle à la face 16 du substrat tandis que le mode TM est perpendiculaire à cette face 16.

20 Donc, dans le cas où la face 16 est perpendiculaire à l'axe X (cas de la figure 2), le mode TE est compté sur l'axe Y et le mode TM est compté sur l'axe X.

Bien entendu, au cas où la face du substrat 25 sur laquelle est réalisé le séparateur serait perpendiculaire à l'axe Y, le mode TE serait compté sur l'axe X et le mode TM serait compté sur l'axe Y.

Sur la figure 3, on a représenté schématiquement et en vue de dessus une structure 30 permettant l'analyse théorique de l'invention, cette structure étant réalisée par LiNbO_3 coupe X, propagation Z.

35 Le structure représentée sur cette figure 3 comprend successivement un embranchement en Y qui porte la référence 20, un déphaseur 22 et un coupleur

directive 24.

L'embranchement en Y 20 comporte une entrée 26 et deux sorties 28 et 30 qui sont respectivement raccordées aux deux entrées que comporte le déphasage 5 22.

Ce dernier comporte deux sorties 32 et 34 qui correspondent respectivement aux deux entrées 28 et 30 et qui sont respectivement raccordées aux deux entrées du coupleur directive 24.

10 Ce coupleur 24 comporte deux sorties 36 et 38 qui correspondent respectivement aux deux sorties 32 et 34 comme on le voit sur la figure 3.

Une onde lumineuse est envoyée à l'entrée 26 de l'embranchement en Y 20.

15 Cette onde lumineuse peut provenir d'une fibre optique non représentée et être injectée dans l'entrée 26 de l'embranchement en Y par l'intermédiaire d'une optique appropriée, ou provenir d'un guide d'onde non représenté qui est réalisé sur la même face du 20 matériau que le séparateur et qui est prolongé par l'entrée 26 de l'embranchement en Y 20.

La structure de la figure 3 constituerait un séparateur de polarisations si les deux modes TE et TM 25 de l'onde lumineuse guidée étaient respectivement disponibles aux deux sorties du coupleur directive 24.

On voit sur la figure 3 que les deux sorties 36 et 38 de ce coupleur 24 peuvent être respectivement raccordées à deux guides d'onde 40 et 42 qui sont réalisés sur la même face que la structure de la figure 30 3.

La structure qui est représentée sur la figure 3 est la plus générale possible.

Le coupleur directive 24 qu'elle comporte est un coupleur actif.

35 On peut d'ailleurs considérer qu'un coupleur

directif passif est un coupleur actif non polarisé électriquement.

Le déphasageur 22 est un déphasageur mixte, combinaison d'un déphasageur actif et d'un déphasageur 5 passif.

On rappelle à ce propos qu'un déphasageur comporte, sur un substrat approprié, deux guides optiques 44 et 46 (figures 4 à 6) qui sont parallèles et suffisamment éloignés l'un de l'autre pour qu'on 10 puisse négliger tout couplage entre eux, c'est-à-dire tout transfert d'énergie lumineuse d'un guide à l'autre, pour une longueur de propagation de quelques centimètres.

En revanche, un déphasage entre les ondes se 15 propageant respectivement dans les deux guides optiques peut être introduit par effet électro-optique (figure 4).

A cet effet, on prévoit une électrode 48 entre les deux guides 44 et 46 et deux électrodes 50 et 20 52 de part et d'autre de l'ensemble formé par les guides 44 et 46 et l'électrode 48. On parle alors de "déphasageur actif".

Le déphasage entre les deux ondes peut être obtenu par une modification de la configuration des 25 guides, en particulier de leur largeur w (figure 5).

Il n'y a alors plus d'électrode et, sur le substrat, dans la zone où se trouve le déphasageur, la largeur de l'un des deux guides est augmentée tandis que dans cette zone, la largeur de l'autre guide est 30 diminuée, comme on le voit sur la figure 5. On parle alors de "déphasageur passif".

On peut aussi combiner un déphasageur actif et un déphasageur passif (figure 6). On parle alors de "déphasageur mixte".

35 Dans ce cas, le déphasageur comporte les

électrodes 48, 50 et 52 ; de plus, les guides 44 et 46 ont des largeurs différentes dans la zone du déphaseur, comme on l'a vu dans le cas de la figure 5.

On précise que pour faire fonctionner le déphaseur de la figure 4 comme le déphaseur de la figure 6, on applique une tension électrique appropriée entre l'électrode 48 et l'électrode 50 et une tension électrique appropriée entre l'électrode 48 et l'électrode 52.

On peut par exemple porter l'électrode 48 à la masse et porter les électrodes 50 et 52 à un même potentiel approprié.

En revenant à la figure 3, on voit sur cette figure les électrodes 54, 56 et 58 du déphaseur (supposé mixte dans le cas le plus général), qui sont respectivement les homologues des électrodes 48, 50 et 52 des figures 4 et 6.

Pour faire fonctionner le déphaseur 22, on peut par exemple mettre l'électrode 54 à la masse et porter les électrodes 56 et 58 à un potentiel v_1 approprié.

On voit aussi sur la figure 3 que le coupleur 24, qui dans le cas le plus général est un coupleur actif, comprend une électrode 60 comprise entre les deux guides optiques qu'il comporte et deux électrodes 62 et 64 qui sont situées de part et d'autre de l'ensemble formé par l'électrode 60 et les deux guides du coupleur 24.

Pour faire fonctionner ce coupleur 24, on peut mettre l'électrode 60 à la masse et porter les électrodes 62 et 64 à un potentiel approprié v_2 .

En revenant au séparateur objet de l'invention, un fonctionnement correct de ce séparateur nécessite que l'état 3dB du coupleur qu'il comporte soit obtenu à la fois pour la polarisation TE et pour

la polarisation TM de l'onde lumineuse guidée par ce séparateur.

Une condition de fonctionnement correct est donc que le coupleur 3dB soit indépendant de la 5 polarisation.

En supposant que la longueur de couplage l_c relative à TE et la longueur de couplage l_c relative à TM sont égales et que le recouvrement entre le champ électrique de l'onde électromagnétique et le champ 10 électrique que l'on applique grâce aux électrodes du coupleur est le même pour les deux polarisations TE et TM, cette condition est automatiquement réalisée pour des coupleurs en configuration de propagation suivant l'axe Z : les coefficients électro-optiques r_{12} et r_{22} 15 étant opposés, les points figuratifs du diagramme de commande (figure 7) correspondant à l'état du coupleur pour les polarisations TE et TM sont symétriques par rapport à l'axe des ordonnées.

On rappelle que, dans un diagramme de 20 commande, on porte en abscisses le paramètre ($\delta\beta \cdot L/\pi$) où π est le nombre bien connu qui vaut environ 3,1416, L est la longueur des électrodes et $\delta\beta$ est la différence entre les constantes de propagation associées aux modes de propagation 25 symétrique et antisymétrique du coupleur.

Sur l'axe des ordonnées, on porte la quantité L/l_c .

Le lieu 66 (figure 7) des états 3dB possédant lui aussi une symétrie par rapport à l'axe des 30 ordonnées, on peut en déduire qu'une polarisation du coupleur permettant d'atteindre un état 3dB pour une polarisation (TE ou TM) permet également d'obtenir un état 3dB pour l'autre polarisation.

Revenant à la figure 3, on va maintenant 35 analyser le fonctionnement de la structure représentée

sur cette figure.

L'onde optique, qui est injectée dans cette structure et qui est représentée par un vecteur R, comporte deux composantes vibratoires selon les 5 polarisations TE et TM du guide optique de la structure, composantes qui sont respectivement notées ATE et ATM.

On peut ainsi écrire :

$$10 \quad R = (\text{ATM} ; \text{ATE})$$

L'embranchement en Y fournit ainsi aux deux entrées du déphaseur 22 deux ondes que l'on représente par des vecteurs R1 et S1 et qui ont la même amplitude 15 et sont en phase, l'onde R1 correspondant à la sortie 28 de l'embranchement en Y et l'onde S1 correspondant à la sortie 30 de l'embranchement en Y.

On peut écrire :

$$20 \quad R1 = S1 = 2^{-1/2} (\text{ATM} ; \text{ATE})$$

Le déphaseur, sous sa forme la plus générale qui associe un effet de phase passif et un effet de phase actif, affecte quatre déphasages différents et 25 ajustables indépendamment les uns des autres aux quatre composantes des ondes R1 et S1.

Ces déphasages sont notés a, b, c et d.

Les ondes obtenues respectivement aux sorties 32 et 34 du déphaseur peuvent être représentées 30 respectivement par deux vecteurs R2 et S2 qui sont définis par les formules suivantes :

$$R2 = 2^{-1/2} (\text{ATM.e}^{ja} ; \text{ATE.e}^{jb})$$

$$35 \quad S2 = 2^{-1/2} (\text{ATM.e}^{jc} ; \text{ATE.e}^{jd})$$

où le nombre j est tel que : $j^2 = -1$.

Le coupleur 3dB de sortie est caractérisé par un facteur de phase f et réalise un mélange des composantes TE de R2 et S2 entre elles ainsi qu'un mélange des composantes TM de R2 et S2 entre elles, avec une pondération par le facteur de phase f .

Alors, le vecteur R3 associé à l'onde lumineuse disponible à la sortie 36 du coupleur 24 et le vecteur S3 associé à l'onde lumineuse disponible à la sortie 38 de ce coupleur 24 sont donnés par les formules suivantes, tirées de la théorie des ondes couplées, appliquée au coupleur directif :

$$15 \quad R3 = 2^{-1} (ATM.e^{ja} (e^{jf} - e^{j(c-a+\pi/2)}),$$

$$ATE.e^{j(d-f)} (e^{j(b-d-\pi/2)} - e^{jf}))$$

$$20 \quad S3 = 2^{-1} (-jATM.e^{j(a-f)} (e^{jf} - e^{j(c-a-\pi/2)}),$$

$$ATE.e^{jd} (e^{jf} - e^{j(b-d+\pi/2)}))$$

Les deux cas où la séparation de polarisations peut avoir lieu correspondent à :

25 1) composante TE à la sortie 36 (R3) et
 composante TM à la sortie 38 (S3) :

$$f = c - a + \pi/2 \text{ (modulo } 2\pi)$$

$$30 \quad = b - d + \pi/2 \text{ (modulo } 2\pi)$$

2) composante TM à la sortie 36 (R3) et
composante TE à la sortie 38 (S3) :

$$35 \quad f = c - a - \pi/2 \text{ (modulo } 2\pi)$$

$$= b - d - \pi/2 \text{ (modulo } 2\pi)$$

On peut remarquer :

- 5 - que la condition
 $c - a = b - d$

qui doit être vérifiée dans tous les cas, est caractéristique d'un déphasage actif,

- 10 - qu'il est possible d'utiliser en sortie un coupleur passif, qui est tel que $f = 0$, ce qui conduit à : $c - a = b - d = \pi/2 \text{ (modulo } 2\pi)$,

- 15 - que le choix, pour un déphasage actif, d'une structure push-pull (différences de potentiel de même amplitude et de signes opposés sur les deux voies du déphasage) implique les conditions supplémentaires :

$$a = d \text{ et } b = c.$$

On aboutit ainsi à :

$$a = d = -b = -c = \pm \pi/4 \text{ (modulo } 2\pi).$$

- 20 Ceci correspond au mode de réalisation particulier de l'invention, que l'on a représenté schématiquement en vue de dessus sur la figure 8, dans le cas où le coupleur est passif et donc sans électrodes.

- 25 Les électrodes représentées sur la figure 8 correspondent à une variante de réalisation dans laquelle le coupleur est actif et qui sera expliquée par la suite.

- 30 Plus précisément, le séparateur représenté sur la figure 8 est réalisé sur LiNbO_3 coupe X, propagation Z et comprend successivement un embranchement en Y 66 qui sépare l'onde d'entrée en deux parties égales et en phase entre elles pour envoyer ces deux parties de l'onde d'entrée respectivement dans les deux bras d'un déphasage actif 35 68.

5 Comme on le voit sur la figure 8, ce déphaseur 68 comprend une électrode centrale 72 et deux électrodes d'extrémité 74 et 76, les deux guides du déphaseur 68 passant respectivement entre les électrodes 72 et 74 et entre les électrodes 72 et 76.

Le déphaseur 68 est commandé par des moyens appropriés 77 qui sont prévus pour porter les électrodes 74 et 76 à un potentiel V1 approprié, l'électrode 72 étant mise à la masse.

10 Le potentiel V1 est un potentiel qui induit des déphasages imposés entre les modes TE et TM de l'onde d'entrée.

15 Ces modes TE et TM sont ensuite combinés dans un coupleur directif 3dB passif 70 dont les deux bras d'entrée sont respectivement reliés aux deux bras du déphaseur, et des effets d'interférence réalisent la séparation spatiale entre le mode TE et le mode TM qui sont alors disponibles respectivement aux deux sorties du coupleur 70.

20 Dans une variante avantageuse, le coupleur 70 est un coupleur actif comportant une électrode centrale 78 qui se trouve entre les deux guides optiques de ce coupleur et deux électrodes 80 et 82 qui sont situées de part et d'autre de l'ensemble comprenant ces deux guides du coupleur et l'électrode 78.

25 Pour commander un tel coupleur actif, on peut utiliser des moyens de commande appropriés 83 qui permettent de porter les électrodes 80 et 82 à un potentiel approprié V2, l'électrode 78 étant mise à la masse.

L'utilisation d'un coupleur actif confère au séparateur de la figure 8 une possibilité de réglage supplémentaire dans le cas où l'état passif du coupleur ($V2 = 0$) n'est pas exactement un état 3dB.

35 Le diagramme de commande du coupleur montre

en effet que, si le rapport L/Lc vérifie la double inégalité

$$n + 0,5 \leq L/Lc \leq n + 1,5$$

5

où n est un entier naturel, il est toujours possible d'atteindre un état 3dB par application d'une tension, c'est-à-dire en faisant varier le paramètre delta beta, à L/Lc constant.

10

Toutefois, la modification du paramètre delta beta, que l'on a introduite, entraîne une variation Df du déphasage f caractéristique du coupleur.

15

L'intérêt de l'invention est qu'il est possible de compenser cette variation en jouant sur la tension que l'on applique au déphaseur actif 68.

20

En effet, en notant a_0, b_0, c_0 et d_0 les valeurs respectives de a, b, c et d correspondant au cas idéal du séparateur de polarisation qui comporte un coupleur de sortie 3dB purement passif, on suppose que le coupleur est imparfait et que l'on est amené à introduire une variation Df du déphasage pour ramener le coupleur dans un état 3dB.

On fait alors varier d'une quantité DV la tension V appliquée au déphaseur.

25

Les quantités a, b, c et d varient alors respectivement de Da, Db, Dc et Dd .

Pour obtenir la séparation des polarisations, ces variations doivent vérifier les conditions suivantes :

30

$$Df = Dc - Da = Db - Dd$$

35

Le déphaseur étant purement actif et de structure push-pull, les variations Da, Db, Dc et Dd vérifient :

$$D_a = -D_b = -D_c = D_d$$

5 On voit donc que si la tension V appliquée au déphasageur est modifiée d'une quantité DV telle que :

$$D_a = -D_d = -D_c = D_d = -Df/2$$

10 l'effet de séparation des polarisations est de nouveau obtenu.

On notera que le séparateur objet de la présente invention peut être utilisé en tant que commutateur de polarisations.

15 Il peut être en effet intéressant de pouvoir commuter les deux polarisations TE et TM entre les deux sorties du coupleur utilisé dans la présente invention.

20 Le moyen le plus simple pour cela est de remplacer les quantités a, b, c et d par les quantités opposées, c'est-à-dire, dans le cas du séparateur de la figure 8, d'inverser la tension appliquée au déphasageur, les moyens 77 étant alors prévus à cet effet.

25 Si le coupleur 3dB n'est pas passif, il faut alors également inverser la tension de commande qui est appliquée à ce coupleur, les moyens 83 étant alors prévus à cet effet dans le cas du séparateur de la figure 8.

On voit donc bien que l'on peut utiliser le séparateur objet de la présente invention en tant que commutateur de polarisations.

30 Ceci suppose tout de même que les longueurs de couplage et les intégrales de recouvrement électro-optique correspondant aux modes TE et TM soient identiques.

35 A titre purement indicatif et nullement limitatif, on peut réaliser un séparateur conforme à

L'invention, à déphaseur purement actif et à coupleur actif, sur LiNbO_3 coupe X, propagation Z, par une technologie classique de diffusion de titane, avec les caractéristiques suivantes :

- 5 - température de diffusion : 1000°C
 - durée de diffusion : 8 heures
 - épaisseur de la couche de titane utilisée comme source de diffusion : 80 nm
 - largeur du guide d'onde : 9 micromètres
10 - longueur de la zone déphasante : 6000 micromètres
 - longueur d'interaction du coupleur : 6000 micromètres
 - distance bord à bord entre les deux guides
15 du coupleur, mesurée dans la zone d'interaction, distance appelée "coupler gap" dans les publications en langue anglaise : 9 micromètres.

Le séparateur correspondant à ces données a été testé avec des injections respectivement TE et TM, en utilisant un laser HeNe de longueur d'onde 1,52 micromètre et présente des taux de diaphotie ("crosstalk" dans les publications en langue anglaise) inférieurs à -18 dB avec des tensions de polarisation $V_1 = 3V$ et $V_2 = 19V$.

20 D'autres matériaux que LiNbO_3 sont utilisables dans la présente invention, par exemple le matériau LiTaO_3 en coupe X, propagation Z.

25 Dans la présente invention, au lieu d'utiliser un matériau du type LiNbO_3 ou LiTaO_3 en coupe X, propagation Z, on peut utiliser ce matériau en coupe Y, propagation Z.

30 Dans les deux cas, il faut que le champ électrique E_g appliqué aux guides g_1, g_2 du séparateur (figures 9 et 10) soit dirigé suivant l'axe Y.

35 Dans le cas d'une coupe X, les électrodes du

séparateur, telles que les électrodes e₁, e₂, e₃ (figure 9), doivent donc permettre d'appliquer un champ électrique parallèle à la surface du matériau, sur laquelle est réalisé le séparateur.

5 On voit sur la figure 9 que ces électrodes e₁, e₂, e₃ peuvent être disposées à la surface du matériau et de part et d'autre des guides g₁, g₂.

10 Dans le cas d'une coupe Y, les électrodes du séparateur, telles que les électrodes e'₁, e'₂, e'₃ (figure 10), doivent permettre d'appliquer un champ électrique E_g qui est perpendiculaire à la surface du matériau, sur laquelle est réalisé le séparateur.

15 On voit sur la figure 10 que ces électrodes e'₁, e'₂, e'₃ peuvent être disposées à la surface du matériau, les électrodes e'₁ et e'₃ étant sur les guides g₁ et g₂ et l'électrode e'₂ étant entre ces guides.

20 Enfin, dans la présente invention, d'autres matériaux que ceux qui appartiennent à la famille de LiNbO₃ sont utilisables.

25 On peut réaliser un séparateur conforme à l'invention sur un substrat fait de tout matériau qui permet d'induire des variations opposées DN et -DN respectivement sur l'indice de réfraction associé au mode TE et sur l'indice de réfraction associé au mode TM (ces modes TE et TM correspondant à l'onde lumineuse qui arrive à l'entrée du séparateur).

30 Ainsi peut-on utiliser l'arsénure de Gallium GaAs qui est un semiconducteur faisant partie du groupe de symétrie cristalline 43 m cubique.

35 A titre d'exemple, on utilise un substrat 84 (figure 11) en GaAs, la face 86 de ce substrat, sur laquelle est réalisé le séparateur dont on voit une partie 88 sur la figure 11, est perpendiculaire à l'axe cristallographique [110], chaque champ électrique E₁

5 nécessaire au fonctionnement du séparateur est appliqué suivant l'axe $[1\bar{1}0]$, donc perpendiculairement au substrat, la direction de propagation de la lumière guidée est parallèle à l'axe $[001]$; dans ces conditions, le mode TM est polarisé suivant l'axe $[\bar{1}10]$ et le mode TE est polarisé suivant l'axe $[110]$.

10 Dans cet exemple, les indices de réfraction N_{TE} et N_{TM} qui sont respectivement associés aux modes TE et TM, ont pour expressions :

$$N_{TE} = n_0 - 1/2 \cdot n_0^3 \cdot r_{41} \cdot |E_1|$$

$$N_{TM} = n_0 + 1/2 \cdot n_0^3 \cdot r_{41} \cdot |E_1|$$

15 où $|E_1|$ représente le module de E_1 , r_{41} représente le seul coefficient non nul du tenseur électro-optique de GaAs et n_0 représente la valeur commune à N_{TE} et N_{TM} en l'absence de champ E_1 .

20 On constate que les variations de N_{TE} et N_{TM} , induites par effet électro-optique, sont opposées.

25

30

35

DOCUMENTS_CITES

- 5 (1) GRANESTRAND, THYLEN, STOLTZ, Electron. Lett., 24,
 n°18, 1142 (1988), "Polarisation independent switch
 and polarisation splitter employing delta beta and
 delta kappa modulation"
- 10 (2) PAPUCHON, ROY, OSTROWSKY, Appl. Phys. Lett., 31,
 266 (1977), "Electrically active optical
 bifurcation : BOA"
- 15 (3) FINAK, YIP, Opt. Quant. El., 17, 15 (1985)
- (4) FUJII, HIDAKA, Proc. 4th IOOC, TOKYO, (1983) 29A1-
 4, "LiNbO₃ optical waveguide fabricated by the ion-
 exchange technique and its application to TE/TM
 mode splitter"
- 20 (5) CHUNG, CHIANG, Optics and Lasers Technology, avril
 1983, p.83 à 90
- (6) BOURBIN, ENARD, WERNER, VATOUX, PAPUCHON, 5th
 International Conference on Integrated Optics,
 ECIO'89, "A polarisation splitter in integrated
 optics".

25

30

35

REVENDICATIONS

1. Séparateur de polarisations pour lumière guidée, réalisé sur un substrat (14), séparateur caractérisé en ce qu'il comprend :

- un embranchement en Y passif (66), à une entrée et deux sorties, apte à séparer en deux ondes de même amplitude et en phase entre elles, une onde lumineuse d'entrée qui arrive à l'entrée de l'embranchement en Y et qui est une combinaison de deux modes optiques guidés, à savoir un mode transverse électrique TE et un mode transverse magnétique TM,

- un déphaseur actif (68) à deux bras ayant respectivement deux entrées, qui prolongent respectivement les deux sorties de l'embranchement en Y, et deux sorties, ce déphaseur étant apte à induire un déphasage F du mode TE qui se propage dans un des bras par rapport au mode TE qui se propage dans l'autre bras et un déphasage -F du mode TM qui se propage dans ledit bras par rapport au mode TM qui se propage dans ledit autre bras, le substrat étant fait d'un matériau qui permet d'induire des variations opposées DN et -DN respectivement sur l'indice de réfraction associé au mode TE et sur l'indice de réfraction associé au mode TM, et

- un coupleur directif (70) indépendant de la polarisation, apte à constituer un coupleur 3 dB et ayant deux entrées, qui prolongent respectivement les deux sorties du déphaseur, et deux sorties, de sorte que, lorsque le coupleur constitue un coupleur 3 dB, on obtient le mode TM de l'onde d'entrée à l'une des deux sorties du coupleur et le mode TE de cette onde d'entrée à l'autre sortie du coupleur en polarisant convenablement le déphaseur.

2. Séparateur selon la revendication 1,

caractérisé en ce que le coupleur (70) est un coupleur directif 3 dB passif, indépendant de la polarisation.

3. Séparateur selon la revendication 1, caractérisé en ce que le coupleur (70) est actif.

5 4. Séparateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le déphasage (68) a une structure push-pull.

10 5. Séparateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'il est muni de moyens de commande (77, 83) permettant de commuter les modes TM et TE respectivement obtenus aux sorties du coupleur (70).

15 6. Séparateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que les variations des indices de réfraction sont induites par un effet électro-optique.

20 7. Séparateur selon la revendication 6, caractérisé en ce que le matériau du substrat est choisi parmi les matériaux appartenant au groupe de symétrie cristalline trigonal 3 m, le matériau du substrat étant ainsi un matériau uniaxe électro-optique ayant trois axes cristallographiques X, Y, Z perpendiculaires les uns aux autres, les axes X et Y correspondant tous deux à l'indice ordinaire No du matériau tandis que l'axe Z correspond à l'indice extraordinaire Ne de ce matériau, en ce que la face (16) du substrat, sur laquelle est formé le séparateur, est perpendiculaire à l'un des axes X et Y et en ce que le séparateur est formé de telle façon que la lumière guidée se propage parallèlement à l'axe Z dans ce séparateur.

25 8. Séparateur selon la revendication 7, caractérisé en ce que le matériau du substrat est LiNbO₃.

30 35 9. Séparateur selon la revendication 8,

caractérisé en ce que l'embranchement en Y (66), le déphaseur (68) et le coupleur (70) sont réalisés par diffusion locale de Ti, échange ionique ou implantation, dans LiNbO_3 .

5

10

15

20

25

30

35

1 / 5

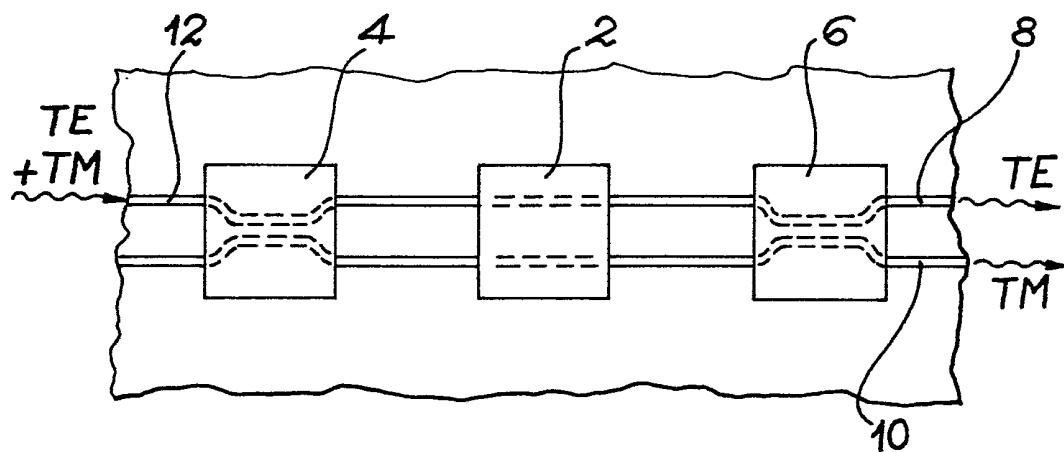


FIG. 1

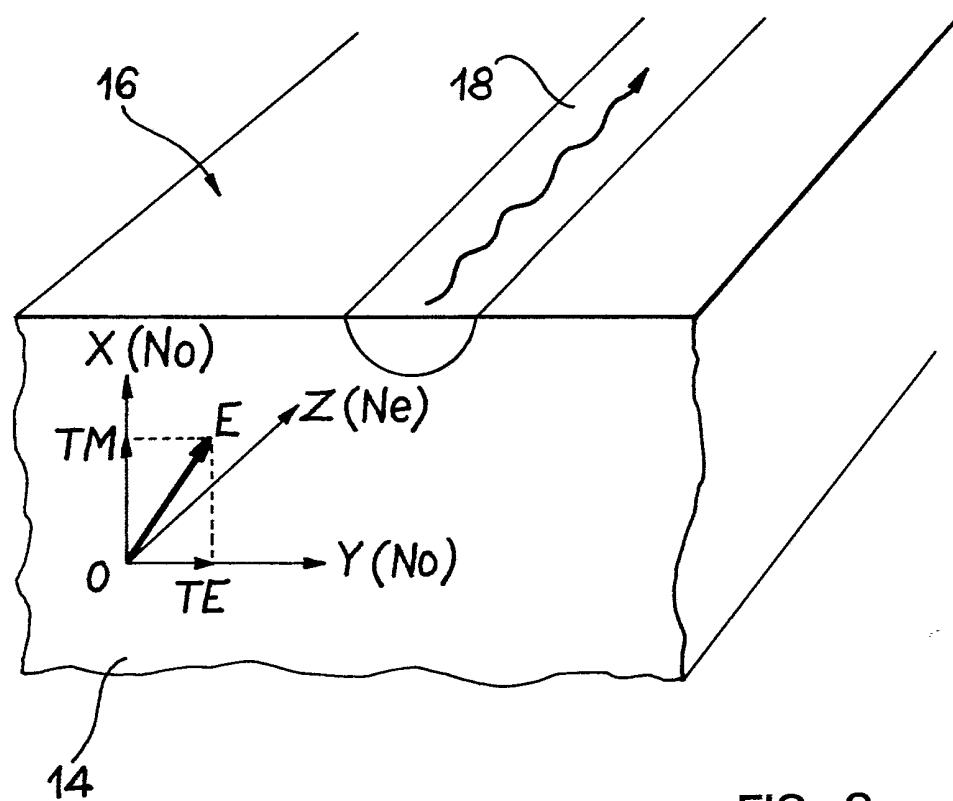
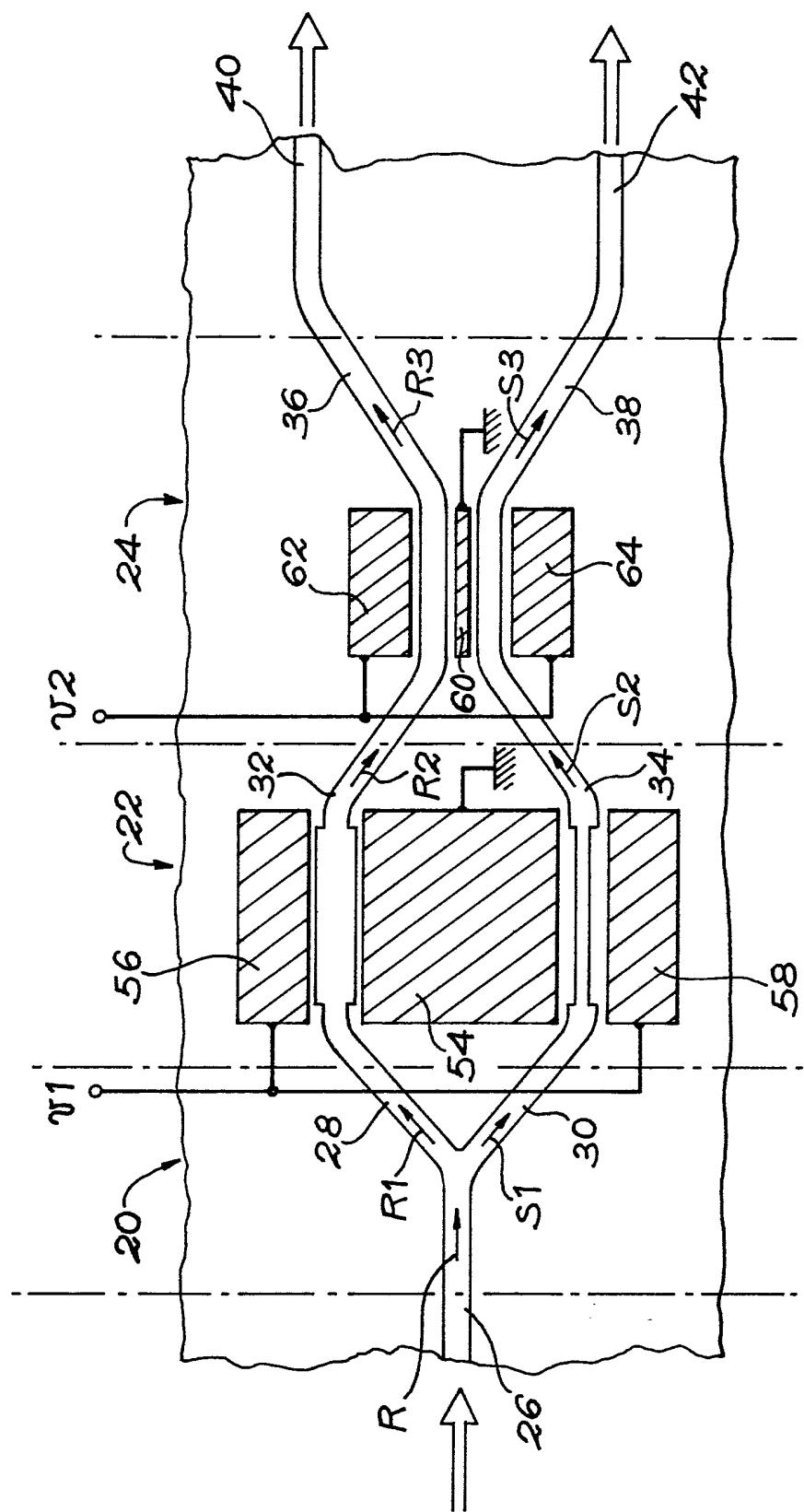


FIG. 2

2/5



3 / 5

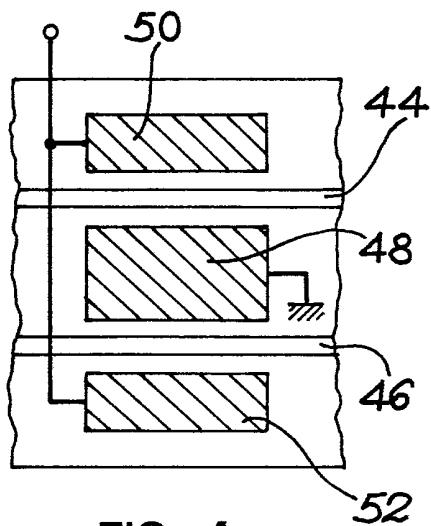


FIG. 4

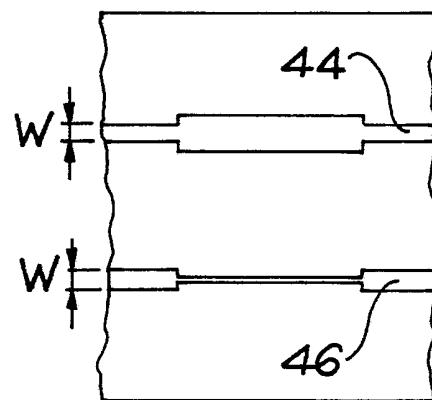


FIG. 5

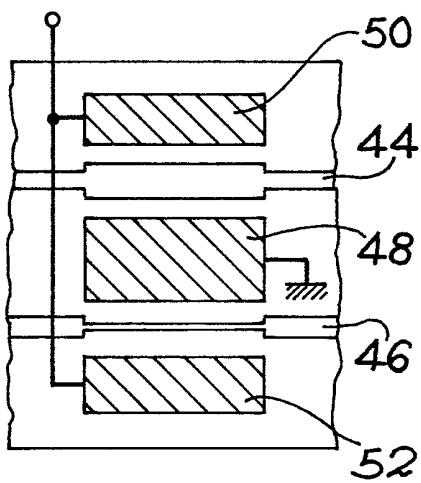
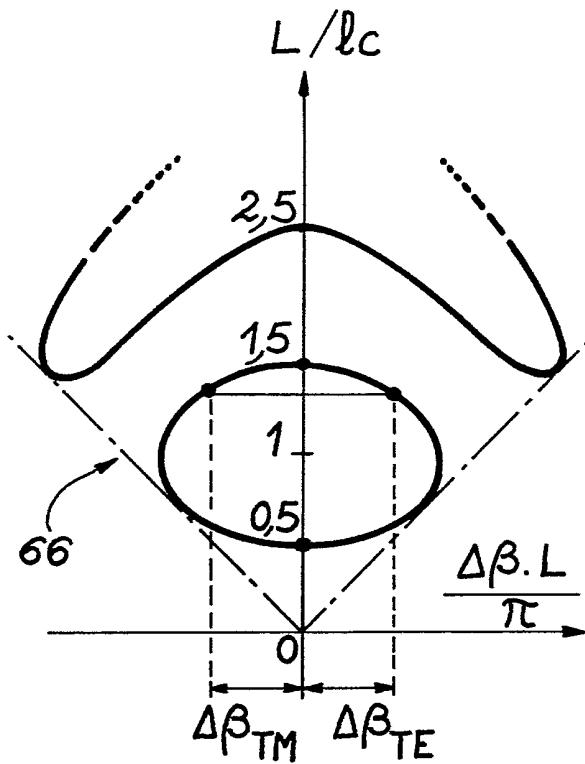


FIG. 6

FIG. 7



4/5

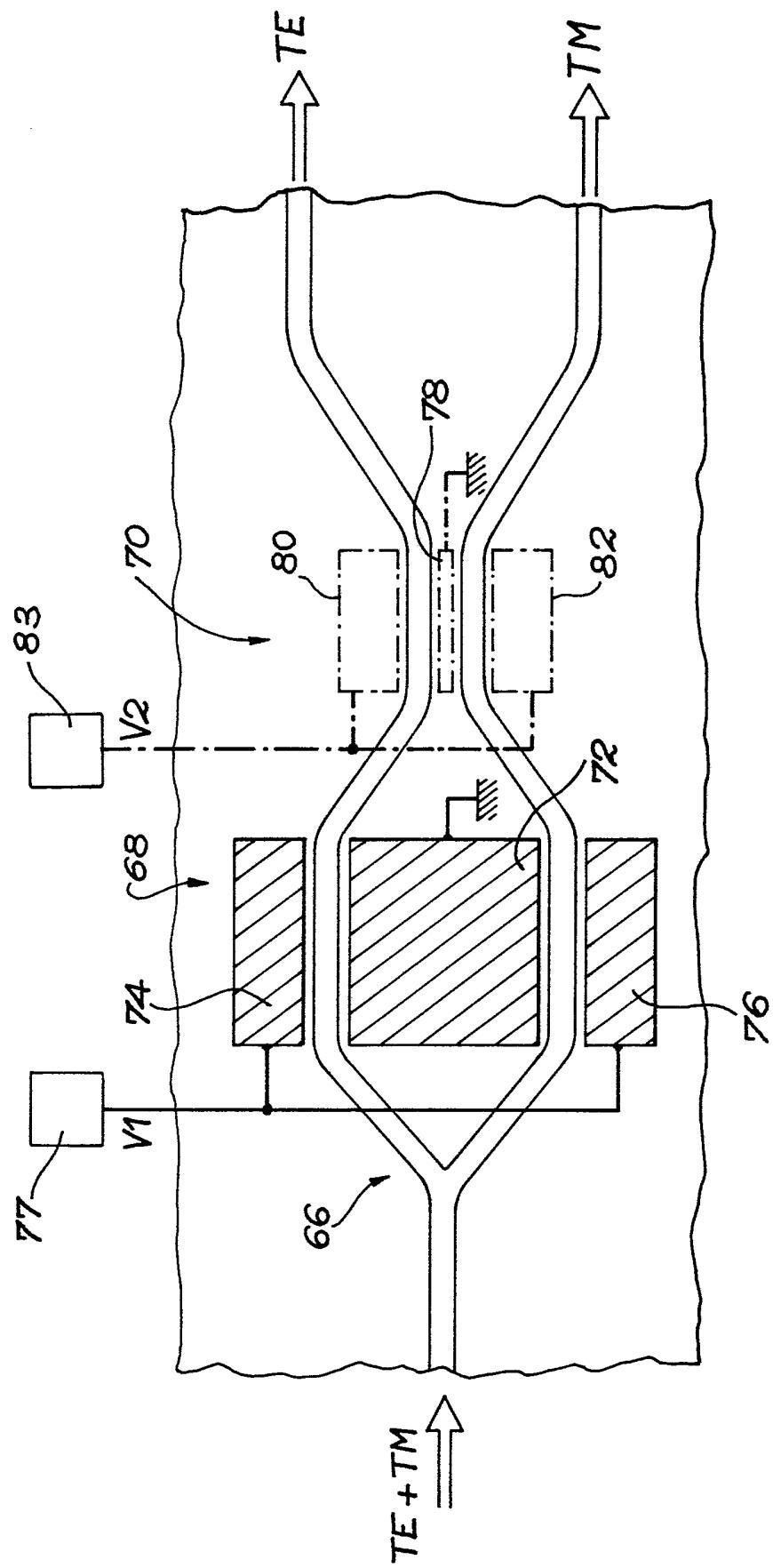
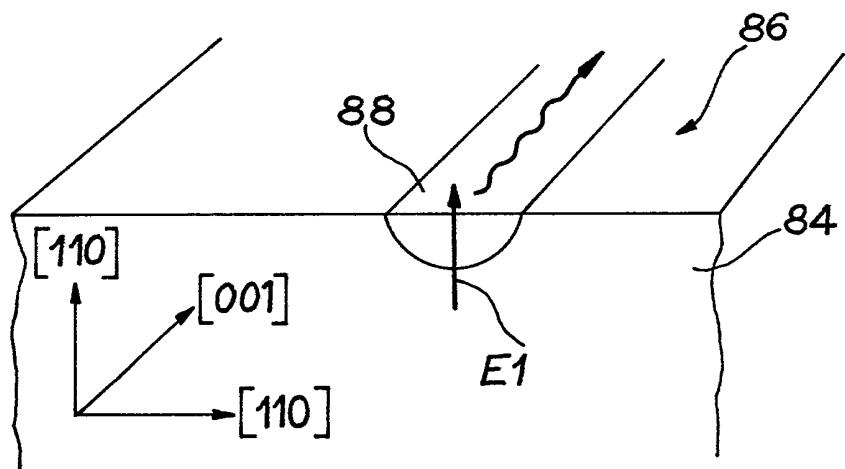
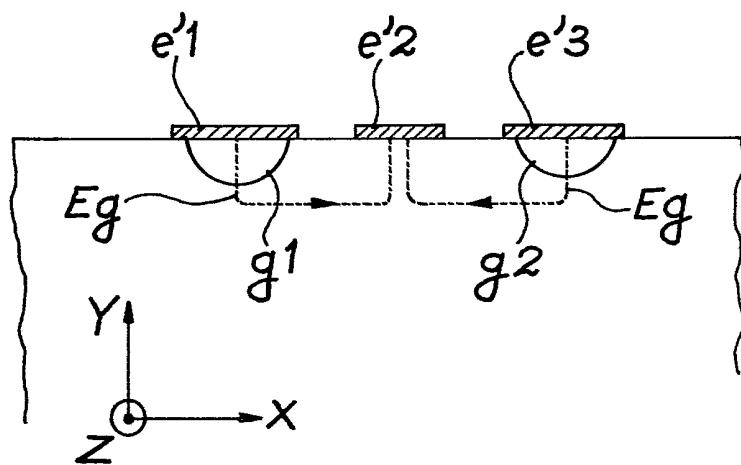
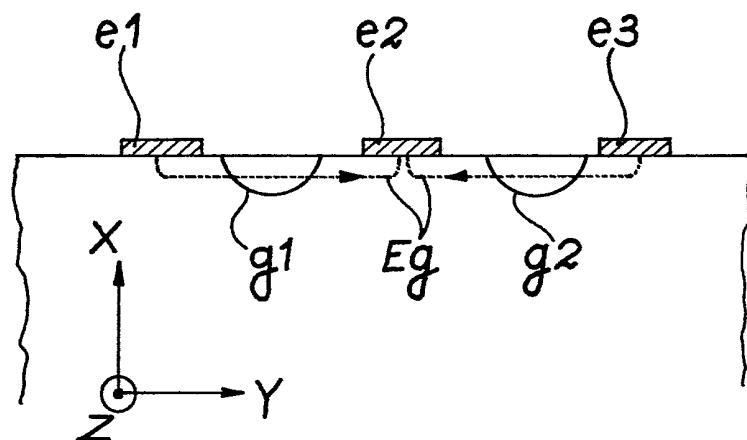


FIG. 8

5 / 5



**INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE**

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FR 9001742
FA 440646

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
Y	FR-A-2 633 060 (THOMSON-CSF) * Abrégé; page 3, ligne 1 - page 5, ligne 1; revendications 1-4; figures 1-2,5-6 * ---	1,3-9
Y	ELECTRONICS LETTERS, vol. 24, no. 9, avril 1988, pages 530-531; T. POHLMAN et al.: "Ti : LiNbO ₃ interferometric activated X-switch for high speed applications: IAX" * Paragraphe 2; figure 1a *	1,3-9
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN, vol. 6, no. 104 (P-122)[982], 15 juin 1982; & JP-A-57 037 328 (MITSUBISHI DENKI K.K.) 03-03-1982 * Abrégé *	1,3,5-8
A	APPLIED PHYSICS LETTERS, vol. 51, no. 10, 7 septembre 1987, pages 716-718; J.L. NIGHTINGALE et al.: "Characterization of frequency dispersion in Ti-indiffused lithium niobate optical devices" * Page 716, colonne à gauche, ligne 1 - page 717, colonne à gauche, ligne 8; page 718, colonne à gauche, lignes 14-20; tableau 1 *	1,4-9
A	ELECTRONICS LETTERS, vol. 24, no. 8, avril 1988, pages 478-479; S.P. SHIPLEY: "All-single-mode-fibre interferometric polarisation beam splitter" * Abrégé; paragraphes 1-2,5; figure 2 *	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		G 02 F
Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
07-11-1990		IASEVOLI R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X :	particulièrement pertinent à lui seul	
Y :	particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	
A :	pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général	
O :	divulgation non écrite	
P :	document intercalaire	
T :	théorie ou principe à la base de l'invention	
E :	document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
D :	cité dans la demande	
L :	cité pour d'autres raisons	
.....		
& : membre de la même famille, document correspondant		

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la rechercheFR 9001742
FA 440646

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	JOURNAL OF OPTICAL COMMUNICATIONS, vol. 5, no. 4, décembre 1984, pages 122-131; H.F. SCHLAAK: "Modulation behaviour of integrated optical directional couplers" * Abrégé; paragraphe 3.2; figure 6 * ---	2
E	EP-A-0 361 152 (SIEMENS AG) * Abrégé; colonne 2, ligne 45 - colonne 3, ligne 26; colonne 4, ligne 38 - colonne 5, ligne 48; revendications 1-2,8-10; figures 1,3-4,6-8 * -----	1-2,4-9
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
Date d'achèvement de la recherche 07-11-1990		Examinateur IASEVOLI R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		